

**DÉLIBÉRATION****Conseil d'administration**

Séance du 4 juin 2024

Délibération  
n° 96-2024  
Point 4.12.7.7

**Point 4.12.7.7 de l'ordre du jour****Tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté des lettres proposées hors SFC****EXPOSE DES MOTIFS :**

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent (...) organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite pas augmenter les tarifs du DU Lethica.

Le 7 mai 2024, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 24 voix pour.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	3
Ne participe pas au vote	0

**Délibération :**

Le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2024-2025 et le renouvellement des formations diplômantes de la Faculté des lettres proposées hors SFC.

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 13 juin 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2024 - 2025**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

**SANS modification**  AVEC modification

Composante : Faculté des Lettres

Dénomination du DU : DU LETHICA

Date d'approbation par le Conseil de composante :

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys*) :

**Aucune modification.**

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **Le DU étant financé par l'ITI, il n'y a pas d'effectif minimal.**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

**Le DU LETHICA est adossé aux Masters suivants (mutualisations) :**

- **Le Master Éthique**, rattaché à la Faculté des Sciences Sociales
- **Le Master Littérature française, générale et comparée**, partiellement mutualisé avec le **Master Erasmus Mundus+ Cultures Littéraires Européennes**, tous deux rattachés à la Faculté des Lettres
- **Le Master Arts** et ses différents parcours (Faculté des Arts)

- **Le Master Plurilinguisme et interculturelité** (Faculté des Langues)

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

**LA formation comprend 120 heures spécifiques au DU.**

## 1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	10	9	
Formation Continue			

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	53€ (taux en vigueur)
------------------------------------	-----------------------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement ( <i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i> )	7950,00€	Droits spécifiques: ( <i>ne pas prendre en compte les droits de base</i> )	2500,00€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	450,00€	Autres recettes *	26350,00€
Autres dépenses*	20450,00€		
Total des dépenses	28850,00€	Total des recettes	28850,00€
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		0	

\*A préciser :

Dépenses \* :

- Coût d'enseignement 150 heures 7950,00€
- Secrétariat scolarité 19350,00€
- Vacances étudiants ambassadeurs 200,00€
- Dépenses de fonctionnement liées à la réalisation des enseignements 900,00€

Recettes \* :

- Subventions Lethica (SFRI + IDEX) 26350,00€

Commentaire du résultat :

Pour être à l'équilibre, le DU bénéficie du soutien de l'ITI LETHICA (voir budget complet en annexe).

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements :

Le DU n'en étant qu'à sa deuxième année, il est difficile de procéder à une analyse complète. Parmi les étudiant.e.s de la première promotion, un étudiant a été recruté pour un stage long au Parlement européen ; trois étudiantes présenteront des ateliers de Bibliothérapie dans le cadre du projet Strasbourg Capitale Mondiale du Livre.

L'évaluation de la formation a donné des résultats très satisfaisants.

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	10	250
Formation Continue	2	2500
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	53€ (taux en vigueur)
------------------------------------	-----------------------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	7950,00€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	2500,00€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	450,00€	Autres recettes *	26950,00€
Autres dépenses*	21050,00€		
Total des dépenses	29450,00€	Total des recettes	29450,00€
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		0	

\*A préciser

Dépenses \* :

- Coût d'enseignement 150 heures 7950,00€
- Secrétariat scolarité 19950,00€
- Vacances étudiants ambassadeurs 200,00€
- Dépenses de fonctionnement liées à la réalisation des enseignements 900,00€

Recettes \* :

- Subventions Lethica (SFRI + IDEX) 26950,00€

### 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
1 <sup>E</sup> ANNEE	250	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Depuis septembre 2023, le DU est ouvert à la formation continue : aucune candidature n'a été reçue cette année. Pour l'année prochaine, le tarif a été maintenu à l'identique (2500 euros) en accord avec le SFC.

## Budget DU Lethica 2023/2024 et 2024/2025

PRÉVISIONS DE RECETTES	2023/2024	2024/2025
Droits spécifiques	2 500,00 €	2 500,00 €
Subventions Lethica (SFRI + IDEX)	26 350,00 €	26 950,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>28 850,00 €</b>	<b>29 450,00 €</b>

F/I	Nature de la dépense	BI 2023-2024	BP 2023-2025
Dépenses de fonctionnement liées à la réalisation des enseignements	Fournitures et matériels, entretien et petit équipement, autres frais	300,00 €	300,00 €
	Sorties pédagogiques	250,00 €	250,00 €
	Invitation à la restitution du scénario des étudiants du DU Lethica	250,00 €	250,00 €
	Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	450,00 €	450,00 €
	Reprographie	100,00 €	100,00 €
	<b>Sous-total Fonctionnement</b>	<b>1 350,00 €</b>	<b>1 350,00 €</b>
Personnel	Coût d'enseignement (23/24 = 150H) (24/25 = 150HC)	7 950,00 €	7 950,00 €
	Secrétariat scolarité	19 350,00 €	19 950,00 €
	Vacations étudiants ambassadeurs de la promotion	200,00 €	200,00 €
	<b>Sous-total Personnel</b>	<b>27 500,00 €</b>	<b>28 100,00 €</b>
<b>Total</b>		<b>28 850,00 €</b>	<b>29 450,00 €</b>

**PROCÈS-VERBAL (extrait)**  
**DU CONSEIL DE LA FACULTÉ DES LETTRES**  
**DU 17 avril 2024**

**Ont participé au vote :**

**Représentants du collège des professeurs et personnels assimilés**

- DUCREY Guy
- GOEKEN Johann
- GRENOUILLET Corinne
- OTT Muriel
- SEMPERE Emmanuelle
- TODIRASCU Amalia
- VAXELAIRE Béatrice

**Représentants des étudiants - Titulaires**

- M. RAGUENET Louis, M2 Master Métiers de l'édition
- M. FADEL Christ, L3 Lettres classiques
- M. ULRICH Jean, L3 Sciences du Langage
- M. HAMZA Alex, L2 Sciences du Langage

**Représentants du collège des professeurs et personnels assimilés**

- CHAVOZ Ninon
- ELALOUF Aurélia
- GERHARD Francine
- LAMMERT Marie
- MAILLARD Pascal
- WERLY Patrick
- ZANIN Enrica

**Représentants des personnels BIATPSS**

- Mme HAMZAVI Chadi
- M. PACAUD Henri

**Personnalités extérieures**

- Mme DEMARAIS Laetitia, Professeure agrégée de Lettres classiques en CPGE, Lycée Fustel de Coulanges
- Mme ROSNER-BLOCH Gabrielle, Vice-Présidente du Conseil Régional du Grand Est
- Mme WIDMAIER Muriel, Editrice – consultante

**Ordre du jour**

1. Renouvellement du diplôme universitaire LETHICA 2024/2025 (vote)

[...]

## 1. Renouvellement du diplôme universitaire LETHICA 2024/2025 (vote)

Le renouvellement du DU (diplôme universitaire) LETHICA doit être voté par le Conseil de faculté puis par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'Unistra, afin de pouvoir ouvrir la plateforme d'admission dédiée eCandidat le 14/05/2024.

Le DU LETHICA est une formation innovante qui a désormais deux ans, et dont les effectifs, pour le moment assez réduits, croissent d'année en année.

Il n'y a aucune modification à signaler dans la maquette de formation par rapport à l'année écoulée. Le DU LETHICA est financé par l'ITI LETHICA sur des fonds spécifiques IDEX et SFRI et les droits d'inscription, sans impact sur le budget de la composante.

Le dossier de renouvellement ainsi que le budget du DU LETHICA 2023/2024 (en cours) et 2024-2025 (prévisionnel), en pièces annexes.

Le point soumis au vote est "le renouvellement du DU LETHICA".

Nombre de votants :	23
Nombre de voix « pour » :	23
Nombre de voix « contre » :	
Nombre d'abstentions :	

Le renouvellement du DU LETHICA est voté à l'unanimité.

La responsable administrative

Irène Monzon Valencia



Le doyen

Bertrand Marquer